



4 SESSIONS  
1230 hours

AEC  
JEE.00

Devenez éducateur à l'enfance grâce à cette formation offerte à Montréal!

Être éducateur à l'enfance, c'est une réelle vocation: c'est de forger les bases de l'éducation des enfants, de participer activement à leur développement et de les accompagner dans leur croissance, leurs apprentissages et leur découverte du monde.

L'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance a pour but de former des éducateurs et éducatrices pouvant intervenir auprès des enfants de 0 à 12 ans en service de garde. Leur rôle? Éduquer les citoyens de demain!

Au cours de sa formation en éducation à l'enfance, l'étudiant apprendra, entre autres, à:

- Observer les jeunes sous sa responsabilité afin de mieux les comprendre et répondre à leurs besoins;
- Concevoir des activités stimulantes qui favorisent le développement des enfants;
- Accompagner les tout-petits dans leurs développements physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif;
- Identifier les troubles d'adaptation et du comportement et d'agir proactivement;
- Créer et maintenir un lien significatif et privilégié avec les enfants en s'assurant de la collaboration étroite des parents.

De plus, l'étudiant sera appelé à effectuer différents stages d'observation, d'intégration et d'animation en milieu éducatif, par exemple dans des CPE ou même directement à la [garderie LaSalle des petits](#).

Grâce à cette AEC, les diplômés pourront rapidement intégrer le marché du travail. D'ailleurs, le taux de placement dans ce domaine est très élevé, en raison de la forte demande de main-d'œuvre.

## Objectif de la formation

Les diplômés détenant une AEC en Techniques d'éducation à l'enfance pourront travailler dans les services de garde. Cette formation, cumulée de 3 expériences de stage, permettra aux éducateurs d'être reconnus comme personnel qualifié selon le règlement sur les services de garde éducatifs.

## Diplôme

Ce programme mène à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) ainsi que du ministère de la Famille (MF).

## Perspectives d'emploi

- Garderies et Centres de la petite enfance (CPE)
- Services de garde en milieu scolaire
- Bureaux coordonnateurs — Services de garde en milieu familial
- Autres services de garde (haltes-garderies communautaires, jardins d'enfants, etc.)



## Cours spécifiques au programme

### Session 1

- La profession d'éducateur et d'éducatrice à l'enfance (45 h)
- La sécurité et l'hygiène en milieu éducatif (45 h)
- Le développement de l'enfant de 0 à 2 ans (60 h)
- Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession (45 h)

### Session 2

- Communication en milieu de travail (45 h)
- La créativité en milieu éducatif (45 h)
- Le développement de l'enfant de 2 à 12 ans (60 h)
- L'observation de l'enfant en milieu éducatif (45 h)

### Session 3

- Le développement de l'art et du jeu chez l'enfant (45 h)
- La conception d'activités en milieu éducatif (75 h)
- La relation affective avec l'enfant (60 h)
- La santé de l'enfant en milieu éducatif (45 h)
- Stage d'observation et de communication (180 h)

### Session 4

- Organisation et animation d'activités individuelles (45 h)
- Organisation et animation d'activités de groupe (45 h)
- Les troubles d'adaptation et du comportement (60 h)
- Le développement de l'autonomie chez l'enfant (45 h)
- Stage d'intégration et d'animation (240 h)

\* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

## Conditions d'admission

Posséder une formation jugée suffisante et satisfaisante au règlement sur le régime des études collégiales.

Qualités et aptitudes requises

- Facilité d'expression et de communication
- Créativité
- Travail d'équipe et relations interpersonnelles
- Autonomie et initiative
- Patience et compréhension
- Ouverture d'esprit
- Capacité d'adaptation
- Bonne santé physique et psychologique

## Modes de formation

Hybride (de jour et de soir)

- Programme combinant des cours sur le campus de Montréal (présentiel) et des cours offerts à distance en direct (synchrone).

## Immunisation

Dans le cadre de leurs stages, les élèves inscrits pourront être appelés à fournir la preuve que leur vaccination de base est à jour: diphtérie, poliomyélite, tétanos ainsi que rubéole, oreillons et rougeole. Les vaccins contre la COVID-19, l'hépatite B et la grippe peuvent aussi être demandés. Les élèves devront être en bonne santé.

## Absence d'empêchement

Les étudiants seront appelés à fournir la preuve qu'ils ne présentent aucun empêchement pour effectuer leurs stages. Une demande de vérification de dossier de police devra être effectuée. Cette demande de vérification sera prise en charge par le Collège.